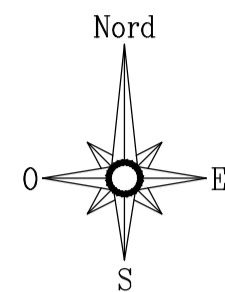
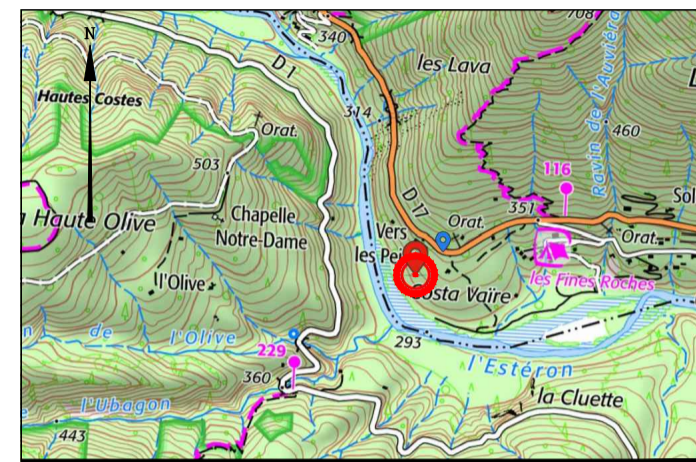
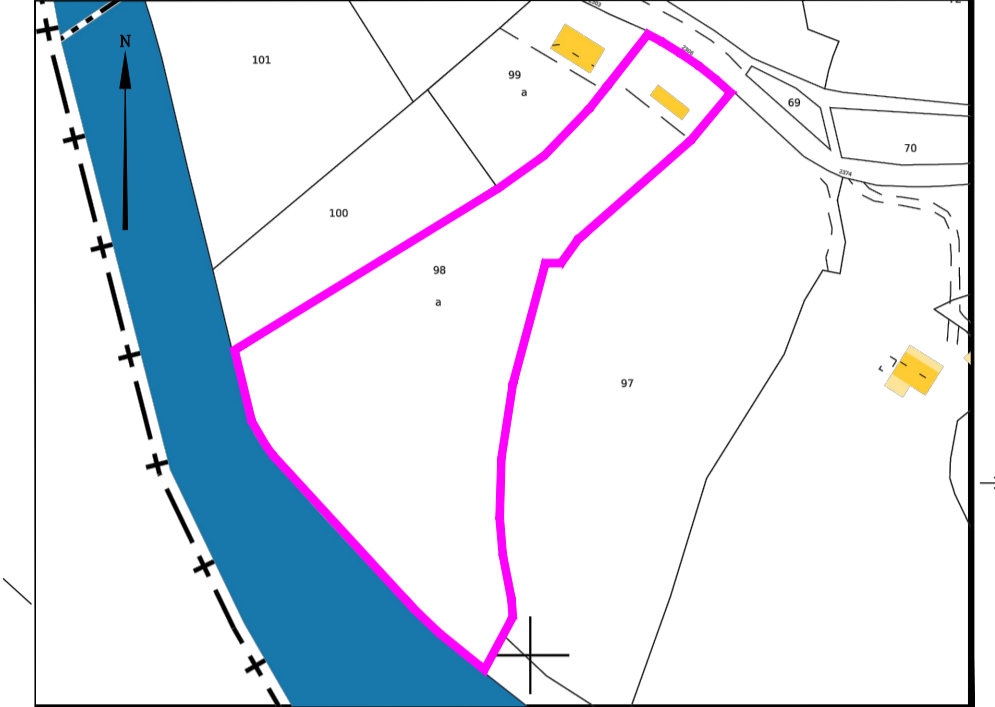


PLAN DE SITUATION - SANS ÉCHELLE
(Source: www.geofoncier.fr)



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL - ÉCHELLE : 1/1000
(Source: www.cadastre.gouv.fr)



GÉOTECH
CONSEILS
3 AGENCES DANS LES ALPES-MARITIMES :
ANTIBES, VENCE ET SAINT LAURENT DU VAR

GEOMETRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Commune de Roquesteron
2306, Route de Nice
Section B, Nos 98
Contenance cadastrale: 75a70ca

ACTIVE FONCIERE

PLAN TOPOGRAPHIQUE
Etat des lieux en date du 26/10/2022

DOSSIER:
S16-059

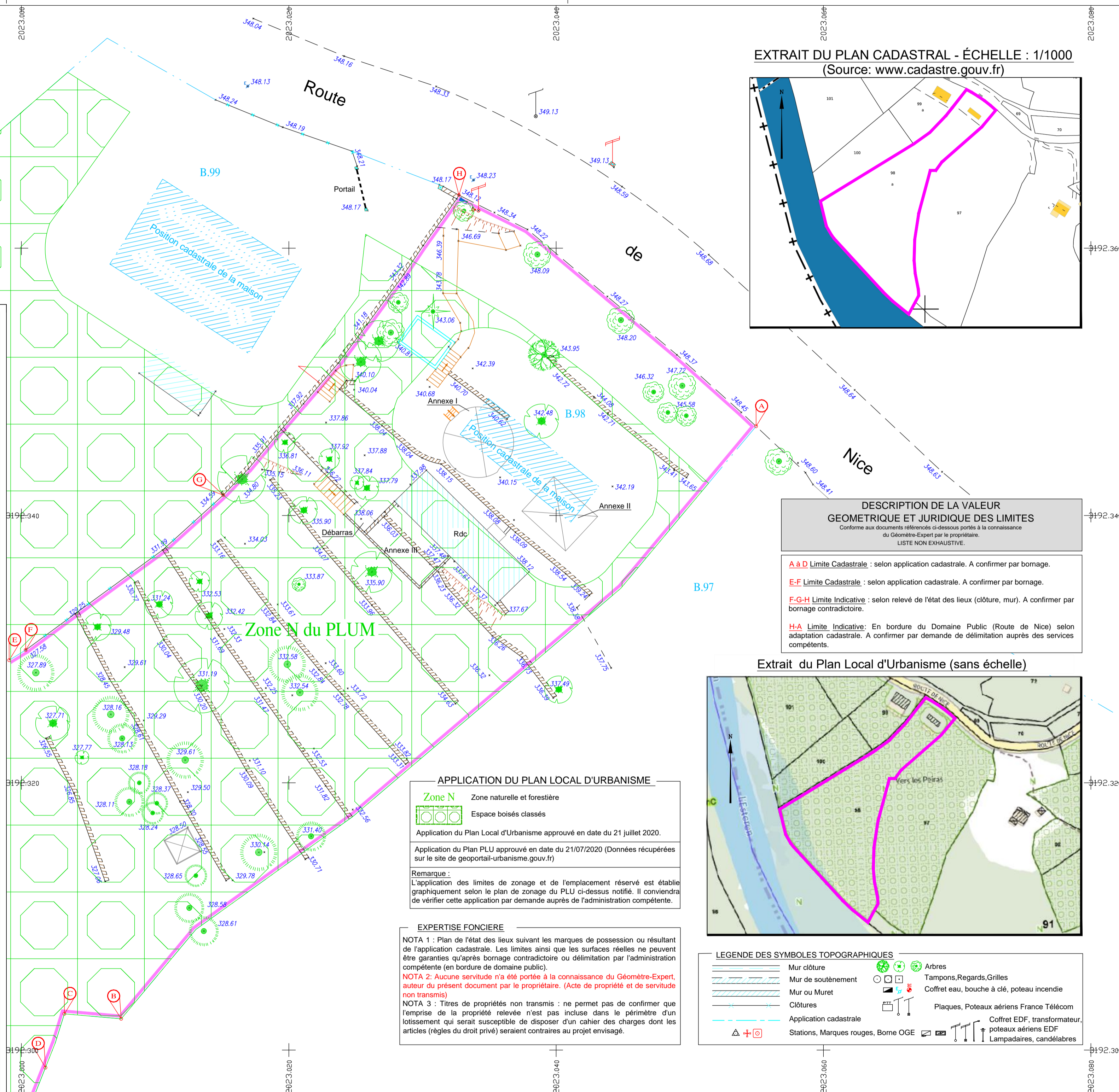
ÉCHELLE:
1/200



VM / S16-059_TOPO.dwg
Dressé le 24/11/2022

Géoréférencement - Réseau GNSS TERIA : RGF 93 (CC44)(+/- 5 cm)

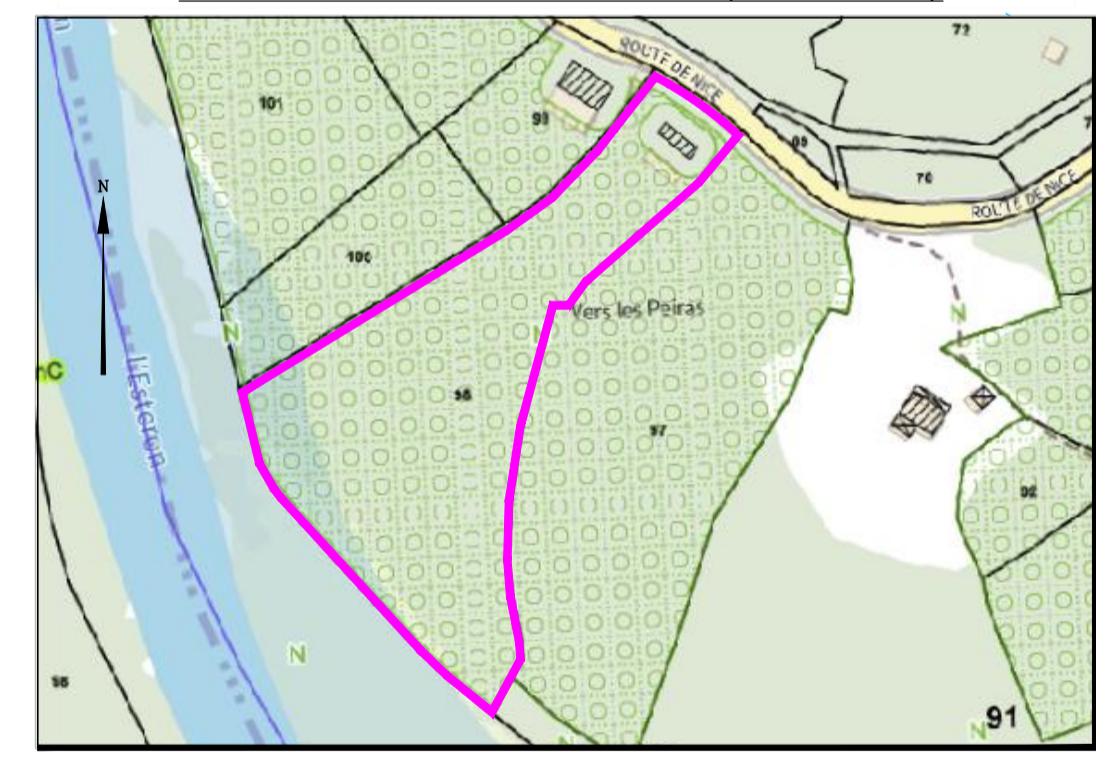
Bureau de Saint Laurent du Var - 167, Promenade des Flots Bleus - 06700 SAINT LAURENT DU VAR
Tél. 04 93 07 91 88 - Fax. 04 83 33 88 51 - Courriel: saintlaurentduvar@geotech-conseil.com
www.geotechconseils.com
S.E.L.A.R.L. au capital de 137200 euros - R.C. 410.597.488 - SIRET 410.597.488 - N° d'inscription à l'Ordre : 2012C200009



DESCRIPTION DE LA VALEUR GEOMETRIQUE ET JURIDIQUE DES LIMITES
Conforme aux documents référencés ci-dessous portés à la connaissance du Géomètre-Expert par le propriétaire. LISTE NON EXHAUSTIVE.

- A à D** Limite Cadastrele : selon application cadastrale. A confirmer par bornage.
- E-F** Limite Cadastrele : selon application cadastrale. A confirmer par bornage.
- F-G-H** Limite Indicative : selon relevé de l'état des lieux (clôture, mur). A confirmer par bornage contradictoire.
- H-A** Limite Indicative : En bordure du Domaine Public (Route de Nice) selon adaptation cadastrale. A confirmer par demande de délimitation auprès des services compétents.

Extrait du Plan Local d'Urbanisme (sans échelle)



APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Zone N Zone naturelle et forestière
Espace boisés classés

Application du Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 21 juillet 2020.
Application du Plan PLU approuvé en date du 21/07/2020 (Données récupérées sur le site de geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Remarque : L'application des limites de zonage et de l'emplacement réservé est établie graphiquement selon le plan de zonage du PLU ci-dessus notifié. Il conviendra de vérifier cette application par demande auprès de l'administration compétente.

EXPERTISE FONCIERE

NOTA 1 : Plan de l'état des lieux suivant les marques de possession ou résultant de l'application cadastrale. Les limites ainsi que les surfaces réelles ne peuvent être garanties qu'après bornage contradictoire ou délimitation par l'administration compétente (en bordure de domaine public).

NOTA 2 : Aucune servitude n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert, autour du présent document par le propriétaire. (Acte de propriété et de servitude non transmis)

NOTA 3 : Titres de propriétés non transmis : ne permet pas de confirmer que l'emprise de la propriété relevée n'est pas incluse dans le périmètre d'un lotissement qui serait susceptible de disposer d'un cahier des charges dont les articles (règles du droit privé) seraient contraires au projet envisagé.

LEGENDE DES SYMBOLES TOPOGRAPHIQUES

- Mur clôture
- Mur de soutènement
- Mur ou Muret
- Clôtures
- Application cadastrale
- Stations, Marques rouges, Borne OGE
- Arbres
- Tampons, Regards, Grilles
- Coffret eau, bouche à clé, poteau incendie
- Plaques, Poteaux aériens France Télécom
- Coffret EDF, transformateur, poteaux aériens EDF
- Lampadaires, candélabres